

L'AVENIR EN SOI : une démarche

- en groupe (12 personnes maximum),
- dans un cadre qui garantit le respect, la confidentialité et la responsabilité de chacun,
- animée par des travailleurs sociaux spécifiquement formés,
- gratuite,
- en environ 7 ou 8 séances réparties sur une période de 6 à 12 semaines,
- quel que soit votre âge, votre expérience et votre niveau de formation...

Pour plus d'information,
vous pouvez joindre votre MSA

Bernadette SIMONIN-VACHEH
Travailleur Social
Mutualité Sociale Agricole
46, rue de Paris
71023 MACON Cedex 9
TÉL 03 85 39 51 90 - Fax 03 85 39 62 05

Réf : 11018 - crédit photo : incidences



6 étapes pour aborder
le changement

FAITES-VOUS confiance !

La MSA vous accompagne.
L'AVENIR EN SOI
une démarche de
reconnaissance des acquis
et de l'expérience
ouverte à tous

Pour poursuivre votre route
vous avez besoin de repères...

Des situations nouvelles, des évènements modifient le cours de votre vie, suscitent des dynamiques nouvelles et vous amènent à :

→ Choisir d'évoluer

- changer de métier,
- réorganiser votre activité,

→ Devoir changer

- pour une question de santé
- pour une question d'emploi
- pour une question économique
- pour la retraite ou la transmission de votre exploitation...

Dans le cadre de son action sociale
la MSA vous propose

L'AVENIR EN SOI

une démarche **pour identifier** et valoriser vos capacités et vos compétences acquises au cours de vos différentes expériences personnelles, familiales, sociales, professionnelles

et de **les mettre en œuvre** dans de nouveaux projets

Elle vous aide à

- ✓ Faire face à une situation nouvelle,
- ✓ Mieux participer à la vie sociale,
- ✓ Vous orienter professionnellement,
- ✓ Créer ou diversifier votre activité ...

une démarche structurée qui vous permet de

Vous vous interrogez sur
la direction à prendre...

faites-vous confiance !



- ✓ Savoir ce que vous savez faire,
- ✓ savoir quoi faire,
- ✓ le faire savoir.